



aménagement

LA VILLE À LA
CAMPAGNE



producteurs

DEUX NOUVEAUX
PRODUCTEURS
À MOULINE

Emploi : six agents
en contrats d'insertion
« Parcours Emploi
Compétences »

La Chapelle-sur-Erdre

le magazine

N° 141 – MAI-JUIN 2021



solidarité

La lutte contre la fracture numérique est engagée



12



4



26

4 AMÉNAGEMENT

La Ville souhaite maintenir ses espaces naturels tout en permettant aux habitants de trouver des solutions de logements, quelles que soient leurs situations.

6 ANIMATION

Cultiver des aliments sains, créer de beaux espaces ou développer ses connaissances écologiques, cela peut s'apprendre très tôt. La Ville initie les plus jeunes au jardinage.

8 CADRE DE VIE

L'Hôtel de Ville fait l'objet de travaux de rénovation sur l'ensemble de ses façades et sa toiture.

10 SOLIDARITÉ

Depuis plus de 20 ans, la Ville s'est engagée dans une démarche d'aide à l'insertion du public « éloigné de l'emploi » par le biais des contrats d'insertion.

12 NUMÉRIQUE

La Ville s'engage à lutter contre la fracture numérique et assure l'égalité d'accès aux services publics de plus en plus dématérialisés.

14 DÉMOCRATIE LOCALE

Le point sur l'aménagement de la Porte de Gesvres.

16 BOUILLONNIÈRE DE CULTURE

Une nouvelle association a été inscrite à l'Office Municipal de la Culture et des Relations Internationales en février.

17 ASSOCIATIONS

Toute l'actualité des associations

23 TRIBUNES

Expressions politiques

24 PORTRAITS

Passionnée par les lettres depuis l'enfance, la Chapelaine Fatou Diomandé est l'auteure de deux ouvrages engagés qui donnent la parole aux opprimés.

26 DÉCOUVERTE

Bons pour la santé et pour l'environnement, les produits de saison chapelains ont vraiment tout pour plaire.

28 CULTURE

Découverte de la danse en maternelle à l'école Beausoleil.

30 AGENDA

Toute l'actualité du 22 avril au 13 juillet

éditorial

Redonner du sens à l'agriculture

L'agriculture est au carrefour des enjeux fondamentaux pour notre société et notre économie. Elle est un révélateur des valeurs portées par les pouvoirs publics, et de leur ambition pour déterminer un cap à suivre pour l'avenir. La Chapelle-sur-Erdre a engagé de longue date un travail de fond pour assurer la subsistance, et aujourd'hui, le développement d'une agriculture de qualité. Une démarche qui était loin d'être évidente il y a encore quelques années, quand la quantité produite et la concentration des productions étaient les seules boussoles d'une agriculture enfermée dans une fuite en avant épuisante et polluante.

À La Chapelle-sur-Erdre, ce travail de fond a été mené sur plusieurs fronts : un réaménagement permettant de réorganiser le foncier et de recréer des parcelles exploitables par l'agriculture, la mise en œuvre d'un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels, un soutien à la production biologique, via notamment une exonération d'impôt foncier. S'ajoutent à cela une visibilité en terme de communication et une intégration progressive de la production agricole locale par la restauration scolaire. Enfin, dernier levier en date, la création de logements sociaux destinés aux jeunes agriculteurs complète ce tableau de politiques publiques menées par la Ville, en partenariat avec le Conseil départemental ou Nantes Métropole. Résultat : La Chapelle-sur-Erdre connaît depuis plusieurs années l'installation de nouveaux exploitants agricoles, la plupart du temps jeunes, qui s'engagent avec une énergie et un enthousiasme réjouissant.

Cette réussite n'est pas une fin, mais bien la concrétisation d'un élan qu'il faut poursuivre et accentuer. La Ville et Nantes Métropole travaillent donc de concert pour établir un Plan Alimentaire Territorial, visant à développer l'agriculture de proximité en lien avec les besoins d'une partie croissante de la population, en produits de qualité et accessibles financièrement, dont les origines seront connues et revendiquées.



De même, au bout de la chaîne, la valorisation des déchets organiques au travers de la plateforme Terra Ter en construction à La Chapelle-sur-Erdre, est un bel exemple d'économie circulaire, qu'on traduit schématiquement par « de la fourche à la fourchette ». Il s'agira ainsi de redonner du sens à ce que nous mangeons, à la production et la dynamique agricole locale, à l'utilisation et la valorisation des matières organiques (fertilisation et séquestration du carbone dans le sol), mais aussi de redonner à la terre son intérêt nourricier. La Chapelle-sur-Erdre est, dans ce travail, en pointe. Elle compte bien le rester.

Mobilisée, la Ville l'est aussi auprès des acteurs économiques du territoire, commerces et entreprises. En cette période de crise sanitaire, les pouvoirs publics sont des régulateurs indispensables pour maintenir ou relancer l'activité, et ainsi éviter autant que possible faillites et licenciements. Dans les semaines à venir, La Chapelle-sur-Erdre et Nantes Métropole poursuivront l'action déjà engagée depuis un an pour soutenir notre tissu économique.

La Ville entame d'ores et déjà le travail avec les commerces bénéficiant de terrasses pour permettre d'accueillir les clients dans de bonnes conditions dès que possible. Un travail sera aussi mené avec le monde associatif, pour que l'animation de la ville puisse reprendre sa place dans la vie de la commune. En attendant la fin de cette situation qui fragilise notre société, nous vous souhaitons, à vous et à vos proches, de vous porter au mieux.

Fabrice ROUSSEL,
Maire de La Chapelle-sur-Erdre

Jean-Noël LEBOSSE
Adjoint à l'environnement, l'agriculture
et l'alimentation

urbanisme

La Chapelle-sur-Erdre, ville à la campagne

La Ville souhaite maintenir ses espaces naturels tout en permettant aux habitants de trouver des solutions de logements, quelles que soient leurs situations.

Il ne fallait pas arriver en retard, ce mardi 9 mars à 19h, pour la première réunion publique de concertation organisée en visioconférence, sur le Projet Respirations (ex France Boissons). Bloquée à 100 personnes pour des modalités d'organisation sur Internet, cette réunion a fait le plein des internautes en 5 minutes à peine... Signe que le sujet de l'aménagement de la commune intéresse au-delà des riverains. Située en centre-ville, cette friche industrielle de 2,5 ha, propriété historique de la SNCF, a été acquise par l'opérateur Lamotte fin 2020 pour y développer un projet urbain mixte, combinant logements, espaces verts, commerces et locaux d'entreprises. Tout au long de l'opération, la Ville a été consultée et a imposé des règles d'urbanisme sur un site stratégique dans l'aménagement de la commune. En effet, ce site est proche des commodités de la ville et des lignes de transports publics, mais aussi de la nature avec

l'Erdre et ses rives boisées. C'est une illustration parfaite de ce que la ville à la campagne peut représenter.

Gérer la situation démographique

La Chapelle-sur-Erdre, proche de Nantes, bien desservie en transports, dotée d'un cadre de vie apprécié au confluent de l'Erdre et de la campagne, attire les convoitises. Les Chapelains souhaitent bien souvent rester y vivre, même si leur situation évolue. La ville doit augmenter son volume de logements, ne serait-ce que pour permettre aux Chapelains de bénéficier des services à la personne présents sur la commune. « *Si on ne construit pas 150 logements par an, on perd des habitants* », explique Philippe Le Duault, adjoint au Maire en charge de l'urbanisme. *C'est le fruit d'un phénomène nommé « décohébitation »*, alimenté notamment

par les départs de jeunes adultes des foyers, ainsi que d'un nombre croissant de familles monoparentales. Avec le même nombre d'habitants, il faut plus de logements. Concrètement, là où le nombre de personnes logées dans un foyer était de 3,7 il y a trente ans, il était de 2,4 personnes à 2017 à La Chapelle-sur-Erdre. En dix ans, entre 2007 et 2017, le nombre de ménages composés d'une personne a progressé de 35 %. « *Et si on veut garder les services présents à La Chapelle-sur-Erdre, transports, commerces, nous devons à minima maintenir le nombre d'habitants. La preuve : aujourd'hui, toutes les cellules commerciales du centre-ville sont pleines, notamment parce qu'elles bénéficient de la proximité avec les habitants plus nombreux dans le centre-ville* », ajoute Philippe Le Duault. *Par ailleurs, il nous*

faut aussi gérer une croissance démographique d'environ 1,5 % par an sur la métropole et donc être en capacité d'accueillir de nouvelles personnes comme nous même avons été accueillis ».

Maintenir 70 % d'espaces naturels

Construire des logements ne veut pas dire étendre la zone urbaine. Au contraire. La Chapelle-sur-Erdre compte 70 % d'espaces naturels ou agricoles, et elle compte bien rester sur ce ratio. « *La lutte contre l'étalement urbain est un impératif, cela veut donc dire que les nouveaux logements créés sont destinés à être construits sur des espaces urbains, dans les secteurs habités* ».

Le projet Respirations et ses 150 logements programmés rentrent parfaitement dans le cadre. Il en

est de même de Gaïa mené par Habitat 44 aux Perrières, et du projet de construction le long du Chemin du Domaine. Avec ces logements neufs, la Ville entend aussi proposer des logements et un parc locatif de qualité, afin d'éviter le fléau du mal logement. Quant au cadre de vie, les arbres supprimés, s'il y en a, sont systématiquement compensés par une replantation. « *Ces nouveaux programmes de logements répondent à nos exigences sur la qualité de la construction, notamment par rapport aux économies d'énergie. Ils répondent aussi à notre volonté d'assurer de la mixité sociale, en proposant notamment des logements sociaux de différents types, pour permettre aux Chapelains d'assurer un parcours résidentiel sur le territoire* ».

La Ville souhaite maintenir 70% d'espaces naturels et agricoles.

3 questions à...

**PHILIPPE LE DUAULT,
ADJOINT EN CHARGE
DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE**



Quels sont les outils réglementaires dont dispose la Ville pour aménager la commune ?
Nous fixons des orientations d'aménagement qui nous permettent en partie de maîtriser les zones à urbaniser, conformément

au Plan Local d'Urbanisme. Nous utilisons aussi des outils de préemption pour acquérir du foncier afin d'en maîtriser les coûts. Avec ces outils, nous pouvons déterminer où et comment l'urbanisation peut se faire, et protéger les espaces naturels.

Voyez-vous une évolution de l'offre et de la demande de logements ces dernières années ?

Il y a beaucoup de demandes car le territoire est attractif et il y a très peu de foncier disponible. Les prix des métropoles montent contrairement aux salaires. Nous nous devons de proposer un logement pour tous à un prix décent en location ou en accession comme nous l'avons promis lors de notre élection.

Quelles sont les prochaines grandes étapes de l'aménagement de la commune ?

Le centre ville, ce que l'on appelle l'îlot Clouet Jaurès sera un des grands enjeux des prochaines années. Nous voulons y assurer une véritable mixité sociale et une mixité de services correspondant aux besoins actuels.

repères

+ 35 % : c'est le taux de progression du nombre de foyers composés d'une personne seule sur la commune entre 2007 et 2017

2,8 %, c'est la part des logements vacants sur l'ensemble des logements de la Ville. C'est le deuxième plus faible taux de la Métropole nantaise. Très peu de logements sont disponibles sur la commune, ce qui accroît la pression foncière

150 : C'est, en moyenne, le nombre de logements à construire chaque année pour maintenir le nombre d'habitants

les projets en cours

Logement social : le taux progresse mais la demande est forte

À bientôt 14 % de logements sociaux présents sur la commune, soit 1036 unités, la Ville progresse mais n'atteint pas encore la barre légale de 25 % fixée par l'État, et doit donc payer des pénalités. Parti de rien, ou presque, dans les années 80, ce taux progresse en continu. Plusieurs formules de logements sont proposées, pour s'adapter aux situations : PLAI pour les personnes les plus fragiles, PLUS qui correspond au logement traditionnel, PLS pour les ménages avec des revenus plus élevés. Une majorité des Français est éligible à ces logements et les demandes sont nombreuses à La Chapelle-sur-Erdre puisqu'en 2020, 694 demandes ont été enregistrées. Parmi les demandeurs, on retrouve beaucoup de personnes seules ou de familles monoparentales, mais aussi de plus en plus de seniors. La construction d'une résidence seniors en centre-ville est d'ailleurs en projet. Enfin, les jeunes, notamment ceux qui se lancent dans la vie professionnelle, ont besoin de trouver des solutions de logements. En ce sens, une Résidence Jeunes Actifs est programmée dans le projet Respirations, sur l'ancien site France Boissons.

scolaire

Jardiner en s'amusant

Cultiver des aliments sains, créer de beaux espaces ou développer ses connaissances écologiques, cela peut s'apprendre tout jeune. Que ce soit dans les accueils périscolaires ou à l'espace jeunes 11-17 ans, plusieurs actions sont mises en place par la Ville pour développer le goût du jardinage auprès des jeunes chapelains.



Pommes de terre, radis, tomates, courges, fraises... ont été plantés au Secteur J.

Depuis la réforme des rythmes scolaires en 2013, une convention a été mise en place entre la Ville et Écopôle. Elle permet à des associations adhérentes à Écopôle telles que Jardine, Lézards au Jardin et la Fédération des Amis de l'Erdre d'intervenir auprès des élèves d'élémentaire. L'occasion notamment de développer des activités autour du jardin. En lien avec les projets des écoles, 12 heures d'animations en jardinage et autant en sciences sont proposées aux écoliers fréquentant les accueils périscolaires.

Les animateurs jouent un rôle complémentaire dans ces apprentissages. Par exemple, en octobre 2019, un lombricomposteur a été installé à l'accueil périscolaire élémentaire Robert Doisneau, permettant ainsi de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et à la valorisation des déchets. Cette "drôle de tour" comme l'appellent les enfants leur permet d'obtenir du compost qu'ils peuvent utiliser comme engrais écologique dans leur potager, créé en parallèle. Dans un premier temps, Pierre Touloupe, animateur périscolaire et référent des actions "jardins" a proposé aux enfants de planter des plantes aromatiques comme la sauge, le thym, la menthe ou encore le romarin. « Cette première approche olfactive et gustative du jardin était un bon tremplin pour intéresser les enfants. Ils étaient friands de pouvoir goûter et sentir ces plantes qu'ils ne connaissaient que de nom », confie Pierre. Après le déconfinement de mai 2020, l'idée d'un octogone potager a alors germé auprès des apprentis jardiniers. « Nous voulions tenter le système de rotation des cultures qui permet une approche positive sur l'activité biologique du sol et la nutrition des plantes », précise l'animateur. Depuis, le potager s'est étoffé et a été agrémenté d'hôtels à insectes, de cabanes à oiseaux et de barrières en bois recyclé.

Du côté du Secteur J

Depuis deux ans, les 11-17 ans profitent d'un jardin aménagé derrière le Secteur J. D'une surface d'environ 150 m², il est scindé en deux espaces ; un coin détente et un coin potager. Côté jardin, des tables de pique-nique ont été installées et des canapés en palette ont été confectionnés. « Les animateurs et les jeunes ont profité des animations proposées durant l'été 2020 pour embellir et faire vivre le potager », précise David Duteurtre, responsable de l'espace jeunes. « Des hôtels à insectes, des nichoirs et des mangeoires à oiseaux ont été construits. Ils ont également réalisé de petites pancartes en pyrogravure pour le potager », poursuit-il. Pommes de terre, radis, tomates, courges, fraises, persil, thym, menthe ont été plantés et récoltés pour alimenter les ateliers cuisine proposés par l'espace jeunes. Prochainement, un récupérateur d'eau sera apposé à l'abri de jardin pour permettre l'arrosage du potager en toute autonomie. Un composteur a également été construit avec des palettes. Il récupère tous les restes de nourriture utilisés lors des ateliers cuisine et des soirées repas proposés aux 11-17 ans. À noter que des composteurs pédagogiques sont également en projet d'ici la fin de l'année scolaire dans les écoles de La Blanchetière et Robert Doisneau.

cet été

La Ville maintient ses animations d'été !



Face à l'incertitude concernant l'évolution de la crise sanitaire, les conditions d'accueil du public pour l'ensemble des manifestations culturelles organisées en plein air durant la période estivale devront respecter un protocole sanitaire adapté. Ainsi, les espaces publics où

se dérouleront les spectacles seront clos, privatisés et sécurisés pour que le public puisse être accueilli dans les meilleures conditions, en veillant au respect des règles sanitaires, en contrôlant la jauge et en encadrant la circulation et l'installation du public. Tous les spectacles seront gratuits, mais le nombre de places sera limité. Les spectateurs seront donc invités à retirer leurs billets à la billetterie de Capellia ou à réserver en ligne sur le site internet www.capellia.fr. Par ailleurs, aucune offre de restauration et de vente de boissons ne sera proposée à l'intérieur et aux abords du site. Le programme détaillé des différentes animations sera communiqué ultérieurement.

FÊTE DE LA MUSIQUE (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Samedi 19 juin, Place de l'église
De 15h à 17h : représentations d'associations chapelaines de danse et de musique
De 17h30 à 18h30 : concert jeune public des Poussins Phoniques
De 20h à 23h : concerts/scène ouverte

Pour les groupes qui souhaitent candidater : envoyez vos candidatures avant le 12 mai à : lejam@lachapellesurerdre.fr ou sur www.lachapellesurerdre.fr

LES RENDEZ-VOUS DU PARC #1

Vendredi 2 juillet, Parc de la Gilière
De 20h à 22h : spectacle d'arts de rue *Animaniversaire* de la Compagnie du Deuxième + 1^{ère} partie

FÊTE NATIONALE

Mardi 13 juillet, Place de l'église
Concert de *Bringuebal* à 19h et 21h30

LES RENDEZ-VOUS DE L'ERDRE

Samedi 28 août, La Gandonnière
Concerts avec Accordéon + Fanfare + *Space Captain*, à 15h, 17h et 19h

LES RENDEZ-VOUS DU PARC #2

Samedi 18 septembre, Parc de la Gilière
Spectacles d'arts de rue
15h : spectacle *2 secondes* de la Compagnie du Petit Monsieur
16h : cirque acrobatique
17h15 : spectacle *2 secondes* de la Compagnie du Petit Monsieur
18h15 : spectacle *Flok* de la Compagnie Engrenage[s]

Retrouvez le détail des événements annulés et reportés page 30

expo

Connaissez-vous vraiment Néandertal ?



Une exposition adaptée de la version originale conçue par le Muséum national d'Histoire naturelle, sur son site du musée de l'Homme sera installée par de la Gilière en mai et juin.

Cette exposition de 14 panneaux nous plonge dans le récit de la Préhistoire, à la découverte de l'homme de Néandertal, figure majeure de l'aventure humaine. Disparu il y a 35 000 ans, après quelques 350 000 ans de présence attestée, cet être singulier est plus proche de nous qu'on ne le croyait. Ainsi, le promeneur découvrira la vie des Néandertaliens : sa morphologie, son mode de vie, son environnement, sa présence dans notre région, ses rites... Longtemps considéré comme un être primitif, il est aujourd'hui reconnu comme un humain à part entière.

Entrée libre

Mai & juin - Parc de la Gilière, en centre-ville

témoignage

Humour et expérimentation

Afin d'encourager chacun à observer la biodiversité sous terre, l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a lancé l'opération « Plante ton slip ». Le principe est simple ; il suffit de creuser un trou d'une quinzaine de centimètres, d'y enterrer un slip en 100 % coton et de le déterrer deux mois plus tard. En fonction de son état, on en apprend sur l'activité biologique du sol. « C'est un moyen d'expliquer aux enfants ce

qu'il se passe sous terre, d'expliquer que si le slip a été "digéré" c'est que le sol est riche en micro-organismes et qu'il est donc vivant ! », commente Pierre Touloupe. Cette année, le défi a été relevé par des enfants de l'accueil périscolaire maternelle Robert Doisneau. Ils ont également participé au projet en créant des bonhommes en terre cuite pour décorer le jardin.

accueil

Ça bouge dans les services municipaux

Ce printemps, l'Hôtel de Ville va faire l'objet de travaux de rénovation sur l'ensemble de ses façades et sa toiture. Parallèlement, les services de la Direction du Cadre de Vie et des Solidarités ont déménagé et occupent désormais des locaux neufs au 4 rue de Bretagne.



Les travaux seront réalisés selon les méthodes traditionnelles, dans le respect du patrimoine ancien.

L'Hôtel de Ville

Les travaux de l'Hôtel de Ville démarrés en avril, seront déployés sur deux phases et s'étendront jusqu'en 2022, pour un montant de 650 000 euros. La première phase, d'avril jusqu'à novembre 2021, concernera la

réfection des façades ouest et sud. La seconde phase sera programmée en 2022 (période à confirmer) et concernera le reste des façades et la toiture. Le cabinet nantais Arp' Architecture dirigera les travaux. Les accès principaux ouest et est seront maintenus tout au long du chantier. Durant la première phase de travaux (2021), l'accès PMR se fera par une rampe provisoire en façade est. Le chantier sera organisé pour limiter au maximum les impacts pour les agents et les usagers.

Déménagement de la Direction du Cadre de Vie et des Solidarités

Plusieurs services municipaux vont déménager au cours de l'année 2021. Ces déménagements s'inscrivent dans une volonté de la Ville d'améliorer le confort des agents et des usagers et de réunir les services d'une même Direction. En effet, ces nouveaux espaces de travail seront plus grands, plus fonctionnels et plus confortables. Dans un premier temps, les services de la Direction du Cadre de Vie et des Solidarités, auparavant positionnés dans les bâtiments des Impressionnistes (24 rue de l'Europe), ont rejoint un nouveau bâtiment au Centre Technique Municipal (CTM). Le déménagement a eu lieu fin mars. Les services sont ouverts aux horaires habituels.

végétation

Arbres à proximité de la voie ferrée : vous avez un rôle à jouer

Les arbres de votre propriété relèvent de votre responsabilité. En tant que riverain d'une voie ferrée, il vous appartient :

- De respecter la servitude prévue par le Code des transports qui impose de ne pas planter ou de laisser croître des arbres ou des haies à moins de 2 m de la limite légale du chemin de fer.
- D'entretenir les arbres de votre propriété plantés au-delà de cette limite. Vos arbres situés aux abords des voies peuvent représenter un danger pour les voyageurs et les agents SNCF. Le principal risque étant la chute de branches sur les voies et les installations.

Il vous appartient de prendre les mesures nécessaires si :

- Vos arbres sont trop proches de la voie ou d'une caténaire.
- Vos arbres risquent de tomber sur les voies ou la caténaire.
- Les branches de vos arbres obstruent la signalisation ou un chemin de service aux abords des voies.

Parallèlement, SNCF Réseau mène des travaux d'entretien courant de la végétation, aux abords de la ligne Nantes-Châteaubriant. Ces travaux auront lieu du 29 mars au 2 juillet à La Chapelle-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre.

En cas de doute ou si vous voulez signaler un danger : sncf.com ou 0800 848 295 (appel gratuit).

Commission biodiversité

Agissez localement pour préserver et restaurer la biodiversité



La Chapelle-sur-Erdre possède une richesse de sites naturels et remarquables. Ces espaces abritent une faune et une flore particulièrement riches, en particulier dans les zones humides ou autour des villages urbanisés (Mouline, La Brosse, La Gergaudière...). Afin de préserver cette richesse, les associations de protection de l'environnement ont sollicité la Ville pour la création d'une « Commission communale biodiversité ». Cette Commission est composée d'élus et d'associations locales.

Si vous êtes intéressé.e, vous pouvez rejoindre la Commission et prendre part à l'un des ateliers proposés :

- Patrimoine arboré
- Gestion des milieux aquatiques et inventaire
- Inventaire et prospective pour la connaissance de la biodiversité locale

Les objectifs de la commission biodiversité :

- Repérer les espaces où une réelle biodiversité subsiste et mieux connaître la flore et la faune sur l'ensemble du territoire, en commençant par les zones les plus sensibles et riches
- Sensibiliser les habitants et les personnes qui interviennent à titre professionnel sur les espaces naturels (et urbains) à la protection des espèces, notamment en les faisant connaître
- Donner un avis sur les projets d'aménagements pour mieux intégrer la biodiversité
- Protéger les zones ayant une biodiversité remarquable
- Engager des mesures d'entretien et de restauration des zones naturelles, notamment les cours d'eau, les vallées, les haies et certains espaces agricoles.

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire en ligne sur le site internet de la Ville www.lachapellesurerdre.fr

Une version papier du formulaire est également disponible au Service Environnement, 4 rue de Bretagne.

entreprise



Cultures Sauvages : librairie-herboristerie écologique



Depuis deux ans, Sonia Polivka sillonne la ville avec son vélo pour vendre livres et infusions locales.

Infirmière de formation, Sonia Polivka a décidé de mettre son énergie au service de sa propre activité en 2018 : "À la fin d'un huitième CDD au CHU, j'ai décidé de "troquer" une précarité contre une autre et de faire d'une difficulté une opportunité !". La Chapelaine souhaitait exercer une activité locale, utile. Guidée par l'envie de partager, de tisser des liens et d'échanger, Sonia a décidé de développer plusieurs activités autour des livres et des plantes. "Les livres proposés sont sélectionnés en fonction de critères culturels et éthiques. Les éditeurs locaux et indépendants sont particulièrement mis en avant. On trouve de tout : du livre jeunesse au roman policier en passant par les ouvrages graphiques (BD, mangas, ...) et les livres pratiques. Mes clients sont également libres de commander les livres de leur choix". À ceci s'ajoute un volet plus végétal avec des activités autour des plantes : confection d'infusions avec des herbes récoltées localement, diagnostics sauvages de jardin (Quelles plantes peut-on utiliser dans son jardin ? Comment les préparer ?). Pour son activité professionnelle, comme dans sa vie personnelle, Sonia se déplace uniquement à vélo. Elle livre à domicile, est présente au marché le vendredi matin et dépose les commandes dans des points relais locaux : les fermes du Limeur, du Trèfle Blanc et le magasin Chap & Graines. Sonia développe son activité auprès des plus jeunes, notamment grâce à un partenariat établi avec le collège du Grand Beauregard. "J'envisage de proposer prochainement des ateliers, des animations et des consultations autour des livres et des plantes auprès de nouveaux partenaires chapelains (EPHAD, associations...)".

"À plusieurs on va plus loin"

Sonia a rejoint l'association des Entreprises de La Chapelle-sur-Erdre (ECE). "Nous partageons les mêmes préoccupations environnementales. C'est très intéressant de se regrouper autour d'une thématique constructive. L'association nous apporte un support d'échanges, d'entraide et de visibilité."

Cultures-sauvages.com - 06 59 21 24 14
Marché place de l'église le vendredi (mai à juillet et septembre à décembre). Livraisons.
Rayon librairie chez Chap&Graines, 6 rue François Clouet et fermes du Limeur et du Trèfle blanc

emploi

La Ville en faveur de l'insertion

Depuis plus de 20 ans, la Ville s'est engagée dans une démarche d'aide à l'insertion du public « éloigné de l'emploi » par le biais des contrats d'insertion. En 2018, la Ville a maintenu cette volonté avec la mise en place des contrats d'insertion « Parcours Emploi Compétences » créés par le Gouvernement.



Les élèves rencontrent les six agents en contrat d'insertion.

Cette année, six contrats d'insertion PEC ont vu le jour dans les services de la petite enfance, la culture, l'environnement et la restauration scolaire. Ces contrats sont à destination de personnes éloignées du travail avec des difficultés d'accès à l'emploi et ayant un projet validé dans le secteur proposé.

L'accompagnement

Isabelle Stein, chargée de mission Insertion/Emploi à la Ville assure

un suivi individuel régulier et une rencontre tous les trois mois en présence du tuteur, du salarié et de son référent « Emploi ». Tout au long de leur contrat, les salariés sont amenés à faire des formations.

Comme chaque année, une rencontre « d'interconnaissance » a eu lieu à Capellia ; l'occasion pour les élèves d'échanger avec les personnes en contrat PEC. « Après six mois d'intégration au sein de nos services, il me semblait important de les rencontrer pour mieux les connaître. Cette réunion fut très enrichissante, leur dynamisme et leur volonté m'ont impressionnée ! Chacun se projette dans un parcours de vie avec des buts à atteindre, des paliers à franchir, et souhaite y mettre toute l'énergie nécessaire », ajoute Laurence Rannou, adjointe à la Solidarité.

L'année 2020, marquée par le premier confinement, a compliqué les modalités d'accompagnement : « 12 formations sur 17 ont été annulées », précise Isabelle Stein. Cependant, une sensibilisation au handicap a été organisée pour l'équipe accueil-

lant un salarié. Pour les deux salariés PEC des restaurants scolaires, une permutation des lieux de travail à chaque vacances scolaires a eu lieu pour une plus grande diversité des missions. « Le bilan insertion de cette année est néanmoins positif dans la mesure où la totalité des salariés a accédé au terme du contrat à un emploi direct (CDD ou CDI) ou à des formations qualifiantes », confirme Isabelle Stein.

Contrats 2021-2022

La Ville propose pour l'année 2021-2022, sept contrats PEC : deux aides auxiliaire de puériculture, un aide de cuisine, un agent polyvalent restauration, un agent d'entretien espace vert, un agent technique du spectacle et un agent polyvalent du bâtiment.

Les candidats intéressés pourront postuler à la mi-mai auprès d'une structure emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, Unité Emploi, Cap Emploi), pour une prise de poste au 1^{er} septembre. Un conseiller vérifiera l'éligibilité du candidat à ce type de contrat.

Covid-19

Le point sur la vaccination



©Freepik

La vaccination a débuté en France le 27 décembre 2020, avec en priorité les publics les plus vulnérables et les plus à risques.

L'inscription à la vaccination est une démarche personnelle des habitants. Le Pôle Solidarités-CCAS peut accompagner les personnes dans l'incapacité de faire les démarches en toute autonomie (personne seule, sans famille, pas d'accès à internet...).

Création de comptes Doctolib

Le registre de veille tenu à jour régulièrement a permis de prendre contact avec les personnes ne pouvant faire les démarches seules. Le Pôle Solidarités a ouvert deux comptes Doctolib et a inscrit une centaine de personnes.

De même, Sarah Chedotal de l'Espace Médiation Numérique a également créé trois

comptes Doctolib et a inscrit un peu plus de 100 personnes.

Ce travail a été possible grâce à la coordination du Pôle Solidarités et de l'Espace Médiation Numérique qui est le partenaire principal. L'Équipe de Soins Primaires (ESP), les aides à domicile et la Maison Pour Tous ont également participé au bon déroulement de processus. « Ce partenariat est un atout indispensable pendant cette période de crise ainsi que la forte mobilisation des agents du Pôle Solidarités-CCAS », précise Viviane Capitaine, conseillère municipale subdéléguée aux seniors.

Centres de vaccination

Depuis le 6 avril, un vaccinodrome a ouvert ses portes au parc des expositions de Nantes Métropole. Il est ouvert 7 jours sur 7 de 8h30 à 20h.

Accès : Grand palais du Parc des expositions - route de Saint-Joseph-de-Porterie - Entrée Porte 2, face au stade de la Beaujoire. (Tramway 1: arrêt Beaujoire ; Bus 75 ou C6 : arrêt Batignolles)

Rappel

Les comptes Doctolib ont été créés exclusivement pour venir en aide aux personnes qui sont dans l'incapacité de prendre des rendez-vous. La démarche d'inscription étant personnelle, il convient de l'effectuer soi-même ou en demandant l'aide d'un proche.

habitat

Des logements libres au Domicile Services

Situé rue du Plessis, dans un immeuble inter-âge, le Domicile Services propose des logements équipés pour les aînés et des services adaptés favorisant convivialité et sécurité. Vivre au Domicile Services, c'est bénéficier d'un logement individuel et d'un accès à un vaste appartement commun, lieu de vie partagé pour les repas, les goûters et les animations (gymnastique douce, ateliers mémoire, lecture, sorties...), d'une visite ou d'un appel de convivialité de la gouvernante (5j/7), d'un service de téléassistance, d'un repas en commun par semaine, d'accompagnement à l'extérieur (courses, rendez-vous chez des spécialistes), d'une coordination des intervenants extérieurs, des services divers et personnalisés pour améliorer la vie quotidienne.

Deux logements d'environ 45m² sont libres actuellement, ils peuvent être visités !

Condition : avoir un barème fiscal de référence à ne pas dépasser (se renseigner auprès du Domicile Services).

Renseignements auprès de la gouvernante Nathalie Cerisier au 02 40 72 49 12 ou mr.oreeduplessis@gmail.com

témoignage

Nuptia en contrat PEC au service Petite enfance



Originaire du Congo, Nuptia a obtenu son Baccalauréat en 2012 puis une licence informatique de gestion en Tunisie en 2015 et est arrivée en France en 2016. « Un stage en gestion des données informatiques m'a permis de me rendre compte que je ne me voyais pas travailler à long terme dans l'informatique ». La Mission Locale de Nantes Est lui a proposé un atelier découverte des métiers « je me suis tournée vers la puériculture, travailler

au contact des enfants m'a tout de suite plu et ma conseillère m'a alors orientée vers la chambre des métiers pour valider mon projet ». La crise sanitaire de l'année dernière a freiné son projet, elle n'a pas pu trouver de stage en crèche. « Je n'ai pas voulu renoncer et ma conseillère m'a envoyé l'annonce des contrats Parcours Emploi Compétence de La Chapelle-sur-Erdre ». Nuptia a postulé à l'offre, passé un entretien en juin dernier et a obtenu un contrat d'un an pour travailler

à la crèche 1, 2, 3 Soleil. « Au début j'observais le travail de mes collègues, puis petit à petit, elles m'ont laissé de l'autonomie avec les enfants. Je me sens bien dans ce que je fais, j'ai décidé de reprendre des études en école d'auxiliaire de puériculture. Pour avoir toutes mes chances, je vais m'inscrire dans plusieurs écoles. J'ai envie de réussir mon projet et d'être intégrée parmi les agents territoriaux à la petite enfance ».

en bref

Le chèque énergie

Le chèque énergie est destiné à couvrir une partie de la facture d'énergie : électricité, gaz, fioul, bois et certains travaux de rénovation. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie. Il est attribué en fonction des ressources de l'année 2020. Les chèques énergie sont envoyés aux habitants de Loire-Atlantique depuis le 12 avril. Aucune démarche n'est à faire pour le recevoir, ils sont à utiliser avant le 31 mars 2022. Les personnes éligibles pour la première fois recevront une lettre chèque à faire encaisser auprès de leur fournisseur d'énergie.

En cas de difficultés, les travailleurs sociaux du Pôle Solidarités-CCAS sont présents pour aider.

02 51 81 87 20

Déclaration des revenus

Toute déclaration se fait désormais en ligne sur le site www.impots.gouv.fr.

Un agent municipal se tient à votre disposition à l'Espace Médiation Numérique pour vous aider dans vos démarches.

Espace Médiation Numérique
8 rue François Clouet - 02 72 01 54 64

Voyage seniors

En raison de la crise sanitaire, le prestataire de la structure pour le voyage seniors a décidé d'annuler le séjour prévu du 22 au 29 mai prochains à Port Manech (Finistère) et le reporter en 2022.

Le Pôle Solidarités-CCAS a déjà informé les personnes précédemment inscrites en 2020 par courrier.

permanences

Village solidaire

> Secours populaire

Les permanences se déroulent de 14h à 16h :

- Vendredi 23 avril 2021
- Vendredi 28 mai 2021
- Vendredi 25 juin 2021

> Restos du Cœur

Les permanences ont repris depuis le 1^{er} avril, le jeudi de 13h30 à 16h.

ADIL

Pour rencontrer un conseiller/juristes, les particuliers doivent prendre rendez-vous par mail à l'adresse suivante : www.adil44.fr

internet

Le numérique à portée de main

À l'heure où Internet prend de plus en plus de place dans nos vies, l'Espace Médiation Numérique vient de fêter sa première année d'ouverture. En février 2020, la Ville avait choisi d'ouvrir ce lieu afin de lutter contre la fracture numérique et d'assurer l'égalité d'accès aux services publics de plus en plus dématérialisés.

En 14 mois, l'Espace Médiation Numérique s'est fait une place en centre-ville et dans les habitudes des Chapelains. En 132 jours d'ouverture, 477 visites ont été comptabilisées à l'EMN. Destiné aux personnes ne disposant pas d'un outil informatique ou d'une connexion Internet à domicile et/ou à celles y étant peu habituées, cet espace rencontre un franc succès, notamment parmi les personnes de plus de 50 ans. En effet, 26 % des usagers ont entre 50 et 65 ans, 30 % ont entre 65 et 80 ans. « *Je reçois même des personnes qui ont plus de 80 ans, ce qui représente 20 % des usagers* », constate Sarah Chédotal, médiatrice de l'EMN.

Un lieu, de multiples demandes

En accès libre ou avec l'accompagnement de la médiatrice numérique, les utilisateurs viennent y effectuer des démarches administratives ou des simulations de prestations, obtenir des conseils pour gagner en autonomie lors de l'utilisation des services numériques de la vie

quotidienne (emploi, retraite, santé, logement, énergie...), être accompagné pour une recherche d'informations, mais aussi bénéficier d'un accompagnement lors de la création d'un espace personnel ou lors de l'accès à un compte de messagerie. Accès à son compte CPAM, ou CAF ou encore ses mails, demande de carte grise ou de carte d'identité, visualisation de ses factures, ou questions sur son smartphone, la nature des demandes varie. « *Contexte sanitaire oblige, la vaccination a été l'un des sujets les plus abordés à l'Espace Médiation Numérique ces dernières semaines, avec la création de comptes sur les sites de prises de rendez-vous en ligne* », souligne la médiatrice. Si la plupart utilise le matériel à disposition (un ordinateur avec accès à Internet), certains viennent avec leur smartphone, tablette ou ordinateur portable pour obtenir des conseils d'utilisation ou d'installation pour un logiciel. Il leur est également possible d'imprimer ou de scanner des documents administratifs. « *Je complète cette offre de*



Sarah Chédotal, médiatrice numérique, vous accueille à l'EMN, 8 rue François Clouet.

proximité en préconisant aux personnes de s'orienter vers d'autres services municipaux, vers des associations ou des administrations », précise Sarah Chédotal.

Une autre structure d'accueil

Pour celles et ceux qui le souhaitent, un accès informatique est également disponible au Secteur J, 56 avenue Beauregard. Ouvert à tous, il permet aux utilisateurs d'accéder aux nouvelles technologies de l'information et de la communication par le biais d'accès libres. Quatre ordinateurs et leurs périphériques sont à disposition les mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h sur inscription préalable (en cette période de confinement) au 02 51 81 87 25. De plus, la Maison pour Tous,

3 bis rue François Clouet, organise depuis 2018 des ateliers multimédias pour les débutants et les initiés.

Internet pour tous

Consciente de l'obligation de la mission de service public de garantir l'égalité de tous les citoyens, notamment pour l'accès aux services et aux informations, la Ville a fait élaborer en 2018 un site « miroir », principalement destiné aux personnes déficientes visuelles et aux personnes dyslexiques. Disposant de la même arborescence et des mêmes contenus que le site "classique", il est équipé d'une synthèse vocale embarquée. De nouvelles évolutions sont envisagées afin de répondre aux critères dits d'accessibilité et permettre à tous les usagers de parcourir le site de la Ville.



facile à lire

L'Espace Médiation Numérique

Les Chapelains qui n'ont pas d'ordinateurs ou qui ne sont pas à l'aise avec Internet peuvent aller à l'Espace Médiation Numérique.

Cet espace se situe 8 rue François Clouet, dans le centre-ville.

Les personnes peuvent utiliser un ordinateur elles-mêmes.

Une personne peut également les aider à utiliser l'ordinateur.

Dans cet espace, les Chapelains peuvent faire leurs démarches administratives auprès des institutions (CPAM, impôts, CAF...) et obtenir des conseils.

Il est possible de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs.

Espace Médiation Numérique

8 rue François Clouet - 02 72 01 54 64
mediation.numerique@lachapellesurerdre.fr
Ouvert les mardis et vendredis de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h et les mercredis de 14h30 à 17h

réseau

Vos retours sur la 5G

Le 14 décembre 2020, le Conseil Municipal de La Chapelle-sur-Erdre demandait l'instauration d'un moratoire sur le déploiement de la 5G sur la Métropole. L'objectif étant de laisser les scientifiques étudier l'impact de cette technologie sur l'homme et l'environnement. Il s'agit aussi de réfléchir aux usages de la 5G, à la nécessité de son déploiement au moment où la fibre et la 4G ne couvrent pas encore la totalité du territoire. En début d'année 2021, un débat a été ouvert à l'échelle de Nantes Métropole. Les Chapelains ont exprimé leur avis et participé au débat organisé sous forme d'atelier numérique. Les différentes contributions ont été versées à ce grand débat métropolitain. S'appuyant sur les contributions du débat 5G qui s'est déroulé entre décembre et mars, Nantes Métropole a dévoilé ses premières mesures le mardi 13 avril, à l'issue d'une visioconférence : "moratoire" sur l'allumage des antennes près des écoles et crèches en attendant le rapport de l'ANSES, création d'un observatoire des ondes, nouvelle charte d'implantation des stations radioélectriques concertée avec les opérateurs...

Pour en savoir +

Une page d'information est disponible sur le site de Nantes Métropole : dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/blog/5g-participer-a-la-discussion



© Freepik

Orange

La Fibre optique continue de se déployer

Et pendant ce temps, la fibre optique continue son déploiement. L'opérateur Orange, en charge de ce travail, affiche un taux de 73 % des foyers chapelains désormais raccordables, c'est à dire que la fibre est accessible chez eux, reste à négocier ensuite avec son opérateur pour la faire entrer dans le foyer. Si le travail avance, notamment dans le nord et l'ouest de la commune, des villages et quartiers restent encore à raccorder. Le planning de la fin de cette dernière partie des travaux sera communiqué au plus vite.

travaux

Porte de Gesvres : début des travaux en juin et compensations pour les Chapelains

La préparation a commencé pour les travaux d'aménagement de la Porte de Gesvres entre l'autoroute A11 et le périphérique nantais. Début du chantier programmé en juin pour une durée de trois ans.

L'échangeur de la Porte de Gesvres va être l'objet de travaux majeurs, à partir de cet été et jusqu'en 2024, qui permettront de fluidifier ce secteur du périphérique nantais où la circulation est particulièrement encombrée. Dès ce début du mois d'avril, les marquages et bornages commenceront pour préparer ce chantier.

Nantes Métropole et la Ville de La Chapelle-sur-Erdre se mobilisent depuis plusieurs mois auprès de Vinci Autoroutes, le maître d'œuvre, pour limiter l'impact de ces travaux sur le quotidien des riverains et des employés d'entreprises proches.



Les travaux de la Porte de Gesvres commenceront en juin. Le nouvel échangeur évitera les embouteillages réguliers actuellement constatés sur ce secteur.

Des alternatives à la voiture
D'ores et déjà, la desserte en transports en commun va être améliorée, notamment avec un arrêt du E5 (vers les facultés) sur le boulevard Becquerel. Parallèlement, la navette fluviale reliant les rives de la Grimaudière à La Chapelle-sur-Erdre, et Gachet à Nantes Chantrerie, permettra en septembre et octobre 2021 de proposer une alternative

à l'usage de la voiture individuelle. La suppression du pont à hauteur de centre pénitencier de Nantes, en direction de La Noue Verrière à La Chapelle-sur-Erdre, a été l'objet d'échanges nourris avec le maître d'œuvre. Alors qu'il était question de couper purement et simplement la circulation pendant les travaux dans un premier temps, il est proposé d'installer un pont provi-

soire d'une voie avec circulation alternée.
Trois observatoires composés de citoyens ou d'acteurs de la vie économique seront constitués pour assurer un suivi, témoigner des impacts des travaux dans leur secteur et, le cas échéant, faire des propositions pour limiter les éventuels impacts. L'installation est programmée pour fin mai.

qualité de l'eau

Des travaux pour entretenir la vallée du Gesvres

Le Gesvres et ses rives abritent une flore et une faune qui forment une biodiversité riche et diversifiée. Ces milieux aquatiques lorsqu'ils sont bien entretenus peuvent jouer leur rôle de régulation hydraulique (crues, basses eaux...). Aujourd'hui, le Gesvres, tout comme le Cens et le Charbonneau sont fragilisés. Dans ce cadre, Nantes Métropole et la communauté de communes Erdre et Gesvres lancent un programme de restauration sur six ans (études et travaux), financés par la Région et le Département.
À La Chapelle-sur-Erdre, des tronçons ont été identifiés comme prioritaires et feront l'objet de travaux qui démarreront au dernier trimestre 2021, en accord avec les riverains, afin de restaurer la qualité de l'eau.

Guide pratique pour les prochaines élections

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021



Votre inscription

Si vous souhaitez voter pour les prochaines élections, inscrivez-vous impérativement avant le 7 mai 2021.
Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale sur www.service-public.fr
Les Français qui atteignent 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes, sous réserve d'avoir accompli leur recensement citoyen à l'âge de 16 ans.
Attention, si vous atteignez 18 ans entre les 2 tours, vous ne pourrez voter qu'au second tour.

Votre carte électorale

Suite à chaque inscription ou en cas de changement d'adresse ou d'état civil, vous recevrez votre carte électorale avant la date du scrutin. Sans changement déclaré relevant des cas ci-dessus, vous conservez la carte que vous avez en votre possession.

Donner procuration

En cas d'impossibilité physique de vous rendre aux urnes, vous pouvez établir une procuration pour qu'un proche vote à votre place. Un mandant pourra détenir deux procurations, au lieu d'une

habituellement.
Plus d'informations sur service-public.fr et sur www.lachappellesurerdre.fr

Voter le jour du scrutin

Le lieu et le numéro de votre bureau de vote figurent sur votre carte électorale.
Rendez-vous dans votre bureau de vote, muni de votre pièce d'identité, périmée depuis moins de 5 ans et de votre carte électorale. Même si elle n'est pas obligatoire pour voter, elle vous fera gagner du temps.
Attention, en raison du dédoublement exceptionnel des bureaux, ce dernier est susceptible d'être déplacé (voir encadré).

Retrouvez toutes les modalités des élections : www.lachappellesurerdre.fr

LES BUREAUX DE VOTE DÉPLACÉS EN 2021 :

En raison du dédoublement des élections, les salles n'étaient pas en capacité d'offrir le confort nécessaire pour le bon déroulement des élections.

Bureau n°1
Hôtel de Ville → Salle Saint Michel

Bureaux n°4 et n°16
Salle Balavoine → Complexe sportif de la Coutancière

Bureau n°5 et n°6
Groupe Scolaire Beausoleil → Complexe sportif de la Coutancière

Bureaux n°7, n°8 et n°9
Groupe Scolaire Lande de Mazaire → Halle de Mazaire

exprimez-vous

La démocratie à La Chapelle : donnez votre avis

Aujourd'hui, les relations entre les habitant.e.s ou usager.e.s et la Ville de La Chapelle-sur-Erdre se nouent dans de nombreux endroits. Sollicitations, lieux d'information et de remontée d'avis, lieux de travail collectif, certains fonctionnent parfois très bien tandis que d'autres demandent à être questionnés et améliorés. Dans le cadre du nouveau mandat municipal, les élu.e.s souhaitent ainsi ré-interroger les manières de faire vivre localement cette démocratie participative. L'enjeu de ce chantier animé par la coopérative Médiation & Environnement est, d'une part, de rassembler les énergies en allant à la rencontre des agents de la collectivité, des élu.e.s, des habitant.e.s, des associations... et, d'autre part, de co-construire un "mode d'emploi" partagé pour mener efficacement les démarches de participation.

Votre avis, en tant qu'habitant.e.s ou usager.e.s du territoire, est donc essentiel pour nourrir cette réflexion !
Que vous ayez déjà participé à des instances de concertation ou que vous regardiez ça de loin, nous vous invitons à nous faire part de vos observations et attentes à l'adresse suivante : contact@mediation-environnement.com avant le 15 mai 2021.



collectif

La Bouillonnière de Culture

Une nouvelle association a été inscrite à l'Office Municipal de la Culture et des Relations Internationales en février.



Le contexte sanitaire n'a pas eu raison de la motivation du collectif qui maintient son exposition au mois de mai.

Un collectif de créateurs chapelains, Annette et Patrick Boutinaud, Maurice Bodiguel, Patrick Dulaurent, Véronique May et Catherine Pécheux a récemment fondé l'association La Bouillonnière de Culture. Son objectif : la mise en valeur de talents nouveaux ou confirmés (professionnels ou non) au travers d'expositions festives mêlant artisanat, chant, musique et théâtre.

Le bureau est constitué d'un Président, Maurice Bodiguel, d'une secrétaire Catherine Pécheux et d'un trésorier Patrick Dulaurent.

Un premier marché de créateurs animé par les chants d'une chorale aurait dû avoir lieu au lieu-dit La Bouillonnière à Mouline au printemps 2020. Le contexte sanitaire en a décidé autrement. Fort heureusement, un nouveau marché présentant sept créateurs a pu se concrétiser en décembre 2020 au domicile de Maurice Bodiguel. Ce fut un succès.

Lancer le pari d'une nouvelle exposition en mai

La situation sanitaire n'a pas eu raison de la motivation du collectif d'artistes chapelains qui envisage une nouvelle exposition le samedi 22 et le

dimanche 23 mai 2021 au lieu-dit Les Briandières dans le jardin privé de Madeleine et Pierre Meston. À l'affiche : une quinzaine de créateurs. Habitué des expositions, ce couple de Chapelains a déjà accueilli plusieurs marchés de créateurs avec l'association « Du bleu dans les nuages ».

Maurice Bodiguel sculpte le métal

Maurice Bodiguel a été élu Président de la nouvelle association lors du premier Conseil d'Administration. Ancien enseignant à Robert Doisneau, il formait parallèlement les futurs jeunes instituteurs à l'IIUFM de Nantes. Depuis sa retraite il y a 15 ans, il met son énergie au profit de sa passion pour la sculpture sur métal et plus particulièrement sur grilles de barbecue. « J'ai découvert une grille de barbecue oxydée qui ressemblait à une arête et j'ai eu l'envie de la souder en forme de poisson. Depuis cette création initiatique, j'ai créé près de 250 œuvres. Je récupère les grilles en déchetterie et via un réseau de connaissances »* précise Maurice Bodiguel. Les amateurs d'art ont déjà pu apprécier ses œuvres notamment au Jardin des Arts et lors du parcours des Ateliers chapelains.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet <https://bouillonniereculture.jimdofree.com>
Page facebook : <https://www.facebook.com/bouillonniereculture>

*Si vous possédez des grilles de barbecue usagées, pensez à Maurice !

Exposition Mai au Jardin



Samedi 22 et dimanche 23 mai 2021
Expo/vente de créateurs locaux (céramiques, photos, sculptures sur métal, sur bois, linogravure, bijoux, collage, mosaïque, pastels).
De 11 h à 18h
Les Briandières ;
La Chapelle-sur-Erdre

Contact : mbodiguel@sfr.fr
bouillonniereculture@gmail.com

en bref

L'actu des assos

solidarité

CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES

L'entraide scolaire, organisée par La Confédération Syndicale des Familles se poursuit.

Les familles sont accueillies lors des permanences, en respectant les gestes barrières, et les jeunes étudiants qui accompagnent les élèves à leur domicile, dans leur travail scolaire, sont également respectueux des consignes du fait de la circulation du virus.

Votre enfant a besoin de soutien scolaire, toutes matières

Niveaux : Primaire - Collège - Lycée

Tarif selon quotient familial

Soutien assuré par des étudiants adhérents à la CSF

Ce soutien scolaire se déroule dans un esprit associatif, les étudiants et les familles étant adhérentes à la CSF.

Venez aux prochaines permanences

Du fait de l'épidémie de la Covid-19 les permanences ont lieu seulement les samedis matins

samedis 15 mai, 29 mai, 12 juin, 3 juillet, de 10h30 à 12h

Maison de la Solidarité – 3 rue Martin Luther King

Vous êtes étudiant.e, (1^{ère}, terminale et plus), vous souhaitez accompagner un élève passagèrement en difficulté

- pour reprendre confiance en lui,

- pour s'organiser dans son travail scolaire,

- revoir des leçons mal comprises,

Vous souhaitez rejoindre l'équipe qui organise cette action faites vous connaître lors des permanences ou en contactant la CSF par mail ou téléphone (voir coordonnées ci-dessous)

Pour ce temps d'accompagnement et éventuellement pour des frais de déplacement, une indemnité sera versée par l'association.

La CSF – 3 rue Martin Luther King – Maison de La Solidarité -

07 68 61 16 73

odile.violain@wanadoo.fr

Vos infos dans le cahier « Associations »
Merci de remettre vos infos et articles avant le **vendredi 11 juin 2021** à l'adresse communication@lachapellesurerdre.fr
Rens. 02 51 81 87 38

Info technique :
prévoir un texte de 2000 signes maximum ou 1500 signes avec photo

LE TRANSISTORE/SOLIDARITÉ EMPLOI

Une nouvelle activité économique, environnementale, sociale et solidaire à La Chapelle-sur-Erdre.

Les associations Le TransiStore et Solidarité Emploi portent un projet de création d'une ressourcerie à La Chapelle.

Une ressourcerie, c'est quoi ?

C'est un lieu physique (un grand local)

> où chaque habitant peut déposer ses objets inutilisés, propres et en bon état => c'est le comptoir de dons

> où des salariés valorisent ces objets (tri, pesée, test de bon fonctionnement, stockage, mise en rayon)

> où chaque habitant peut acheter des objets de consommation courante (vaisselle, déco, culture, jouets, meubles, petit électroménager, etc) => C'est la boutique de réemploi
C'est également une programmation de sensibilisation à la réduction des déchets et à la consommation durable via des ateliers, conférences, visites apprenantes, etc.

NB : une ressourcerie n'est pas un lieu de réparation ou de recyclage vers la déchetterie.

Pourquoi deux associations ?

• Le TransiStore

Créée en 2016, Le TransiStore a pour objet de sensibiliser à la réduction des déchets par différents dispositifs et mène des actions en faveur d'une consommation plus responsable. L'association a expérimenté pendant un an et demi l'ouverture d'une recyclerie à la Ferme du Plessis et souhaite maintenant changer d'échelle pour ouvrir une boutique ouverte plusieurs jours par semaine.

• Solidarité Emploi

Créée en 1985, Solidarité Emploi accompagne les demandeurs d'emploi avec comme objectif, l'accession à un emploi durable.

L'association propose d'élargir les champs de compétences déjà portés par ces chantiers d'insertion tels que le nettoyage, l'entretien des espaces verts et naturels, la restauration et la blanchisserie par de nouveaux métiers : valoriste, chauffeur et vendeur.

Quels sont les impacts du projet ?

> économique

• création d'emplois locaux

• salariés du TransiStore : objectif 2 emplois dès 2022 puis entre 5 et 10 emplois à terme

- ■ ■ • formation de personnes en insertion professionnelle aux métiers de valoriste/chauffeur/vendeur (parcours Solidarité Emploi) : objectif 4 personnes dès 2022 puis 10 personnes à terme
- > environnemental
 - en donnant la possibilité à plusieurs centaines de tonnes d'objets de trouver une seconde vie en réutilisation directe
 - en donnant la possibilité de réduire l'impact environnemental de notre mode de [sur]consommation (objet de seconde main = zéro nouvelle extraction de matières premières)
- > social et solidaire
 - par l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages via la mise à disposition des habitants de biens de consommation courante à des prix accessibles
 - par l'accessibilité des emplois à des personnes qui en sont éloignées
 - par la possibilité pour les citoyens de participer à des ateliers et animations de sensibilisation sur une consommation plus responsable

Vous avez des pistes pour nous aider à trouver le local idéal ? Contactez nous !
 Vous avez un réseau ? Transférez leur notre annonce !
 Vous avez quelques minutes ? Répondez à ce court sondage <https://forms.gle/jpbkMsnmSNa3ehPC6>
 Vous avez 30 secondes supplémentaires ? Transférez-le à vos connaissances !
 Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations
letransistore.org - 07 80 67 53 36
solidarite-emploi44.fr - 02 40 72 56 92

SOLIDARITÉ EMPLOI

Tout d'abord, nous tenons à nous adresser à tous ceux qui (particuliers, associations, collectivités, entreprises) ont continué à faire appel à Solidarité Emploi pendant cette période difficile. Votre fidélité et votre engagement auprès de l'association ont permis de continuer à œuvrer pour l'insertion des salariés (avec de bons résultats) et aussi de maintenir l'équilibre financier de notre structure. Soyez en vivement remerciés.

Nous vous informons que notre Assemblée Générale se tiendra le jeudi 20 mai autant que possible dans des conditions normales. Si vous partagez les valeurs de Solidarité Emploi, vous êtes bienvenue.e.s pour être actif dans la vie de l'association en candidatant comme administrateur. La possibilité de participer en qualité d'observateur au CA vous est offerte tout au long de l'année avant validation en AG.
solidarite.emploi@solidarite-emploi44.fr
 02 40 72 56 92

AMNESTY INTERNATIONAL

Il faut mettre fin aux mariages précoces et forcés au Burkina

Des milliers de filles sont soumises à des mariages précoces et forcés. La plupart sont mariées dès l'âge de 11 ans, afin que leurs parents puissent bénéficier de la dot. Généralement, ces filles non scolarisées subissent des violences sexuelles et de graves atteintes à leurs droits sexuels et reproductifs. À cet âge, elles encourent le risque de mourir lors de l'accouchement ou d'être sujettes à des problèmes de santé aux séquelles irréversibles. Une jeune fille de 13 ans a confié à Amnesty International avoir marché plus de 160 km en trois jours pour échapper à un mariage forcé, arrangé par son père, avec un homme de 70 ans qui avait déjà 5 femmes.

Message à envoyer :

Monsieur le Président,

Des milliers de filles sont soumises à des mariages précoces et forcés. La plupart sont mariées dès l'âge de 11 ans, afin que leurs parents puissent bénéficier de la dot. Généralement, ces filles non scolarisées subissent des violences sexuelles et de graves atteintes à leurs droits sexuels et reproductifs. À cet âge, elles encourent le risque de mourir lors de l'accouchement ou d'être sujettes à des problèmes de santé aux séquelles irréversibles. Une jeune fille de 13 ans a confié à Amnesty International avoir marché plus de 160 km en trois jours pour échapper à un mariage forcé, arrangé par son père, avec un homme de 70 ans qui avait déjà 5 femmes. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous demande de veiller à ce que la stratégie nationale de prévention et d'élimination du mariage d'enfants d'ici à 2025 soit pleinement appliquée ; je vous exhorte à respecter l'engagement à modifier le Code des personnes et de la famille, afin que l'âge minimum légal du mariage pour les filles et les garçons soit porté à 18 ans, conformément à la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Destinataires

Président Roch Marc Christian Kaboré

Adresse : 03 BP 7030 Ouagadougou 03, Burkina Faso

Formulaire de contact sur le site officiel du président :

<https://www.presidencedufaso.bf/contact/>

Copie à :

Ambassade du Burkina Faso

159, boulevard Haussmann, 75008 Paris

Fax : 01 42 56 50 07E-mail : tajembparis@mfa.tj

Si vous recevez des réponses à vos lettres de la part des autorités du pays, renvoyez-les à bappuialaction@amnesty.fr.

Pour tout contact : nantesnord@amnestyfrance.fr - Gilbert Galliot 02 40 29 72 61

AIDONS-LES À GRANDIR



Cette année, compte-tenu du contexte sanitaire actuel, nous ne pouvions organiser notre repas habituel salle Barbara. Nous avons donc innové et proposé un menu à emporter élaboré par le restaurant l'Atelier qui est un de nos nombreux partenaires depuis plusieurs années. Tout a été mis en œuvre pour que les règles du protocole sanitaire soient respectées et l'action a été couronnée de succès puisque 275 repas ont été commandés. L'association ALAG remercie sincèrement celles et ceux qui ont répondu présent à ce rendez-vous et qui nous ont fait confiance dans ce format quelque peu innovant de notre traditionnel repas. Les bénéfices engrangés vont nous permettre de continuer notre action envers les enfants du centre d'accueil Charles Dufour notamment l'installation de panneaux photovoltaïques que nous avons envoyés au Burkina Faso l'an dernier. Le deuxième évènement phare de l'association est la randonnée VTT – marche « Ouaga sur Erdre » : cette année elle aura lieu le 17 octobre alors réservez d'ores et déjà cette date dans vos agendas.

ENFANTS DU RWANDA

" De l'Erdre et Gesvres au Pays des Mille Collines "

Du 13 mai au 20 juin, courez ou marchez pour les enfants du Rwanda.

La situation sanitaire a contraint notre association à annuler pour la seconde année ses traditionnelles course et marche du jeudi de l'Ascension. Alors l'association Enfants du Rwanda innove avec une édition spéciale au profit des projets de notre association partenaire TIC (Tiberias Initiative for Children). Cette année, les rassemblements étant interdits, la course et la marche seront virtuelles.

Il s'agit de courir et marcher, partout en France et même à l'étranger, où l'on veut, quand on veut entre le 13 mai (jeudi de l'Ascension) et le 20 juin, sur une distance choisie lors de l'inscription.
 Course nature sur 6km, 12km ou 19km – Marche ou marche nordique sur 5km, 8km ou 15km.

L'inscription, d'un montant de 5€, se fait principalement sur la plateforme Protiming. Un don peut être ajouté. Si ce don est d'au moins 10€, un reçu fiscal sera émis par l'association. Par exemple, après déduction fiscale, les 15€ (5€ + 10€ de don) reviennent à 5,10€.

Un dossard à l'inscription et un diplôme après la course ou la marche seront tous deux téléchargeables.

Il sera aussi possible de s'inscrire par courrier.

S'ajoutera un défi à relever : que le cumul de toutes les distances parcourues permette de relier la France au Rwanda, soit 10 000km (distance par la route) ou 6000km (à vol d'oiseau). Si ces distances sont dépassées, cela permettra en plus une visite du Rwanda en passant chez les familles et dans les structures soutenues par notre association.

Le bénéfice de cette manifestation financera le projet santé de TIC. Notre association, en partenariat avec cette association rwandaise, soutient un groupe d'enfants en situation de handicap et des enfants de familles très pauvres de la région de Kabuye, dans la banlieue de Kigali, la capitale. Le projet santé permet de financer la mutuelle de santé indispensable pour accéder aux soins, les opérations et soins non pris en charge par la mutuelle, les médicaments et les frais de déplacements de la kinésithérapeute.

Des informations complémentaires paraîtront sur notre blog ultérieurement.

Renseignements : 07 81 29 93 76 ou 02 28 01 20 14
enfantsdurwanda@gmail.com
<https://www.protiming.fr>
<http://enfantsdurwanda.eklablog.com>
https://www.facebook.com/events/1623284544528996/?active_tab=discussion

culture et loisirs

BIBLIOTHÈQUE LA CHAPELAINE

Le printemps arrive et malgré certaines restrictions, toute l'équipe de la bibliothèque la Chapeline continue à vous offrir de belles lectures pour les semaines à venir pour les adultes et pour les jeunes.

De plus, dans l'attente de la reprise des animations tant appréciées des petits, nous mettons à leur disposition un panel d'ouvrages (albums, premières lectures...)

En outre, les bénévoles poursuivent leur service auprès des résidents des maisons de retraite du Ploreau et de Bel-Air, permettant ainsi d'embellir leur quotidien.

Toujours à l'écoute, l'équipe se tient à votre disposition aux horaires suivants :

- mardi : 16h-18h

- mercredi : 10h-12h et 14h30-18h
- vendredi : 14h30-18h
- samedi : 10h-12h et 14h30-17h
- dimanche : 10h-12h

(horaires susceptibles d'être modifiés en raison de la crise sanitaire)

6 rue de Sucé
02 40 72 57 70
bibliothequechapelaine@orange.fr

CHEMIN DE COULEURS

L'association Chemin de Couleurs garde ses portes ouvertes jusqu'à la fin de l'année scolaire pour accueillir les ateliers Dessin / Danse qui ont été légèrement modifiés en fonction des prérogatives sanitaires en vigueur.

Après un arrêt entre novembre et février, les ateliers ont repris en direction des mineurs uniquement et seulement par le dessin. Ceci est l'occasion de s'exprimer sur différentes thématiques et de déposer également les émotions si besoins. Encadrement par Albane, art-thérapeute.

Les prochaines dates sont les mercredis 19 mai et 16 juin de 14h/14h15 à 16h à la salle Balavoine - Tarif ajusté : 10€ / enfant et 15€ / fratrie. Inscription au 06 64 87 26 22
Pour plus de renseignements :
chemindecouleurs@gmail.com ou
albanehaegeman.wix.com/chemin-de-couleurs

K DANSE PLUS



Cette année encore, petits et grands n'auront pas le plaisir de se produire à Capellia. Triste période pour le sport et la culture, mais des jours meilleurs se profilent ! Les cours reprendront dès que le contexte sanitaire le permettra, ce que nous espérons "très vite".

Il est aussi temps de préparer la rentrée. Si l'actualité le permet, des portes ouvertes seront organisées fin juin ou début septembre. Les inscriptions pour la prochaine saison seront ouvertes en ligne dès le 19 juin.

Nouveauté
Pour cette rentrée 2021, ouverture d'un cours d'éveil à la

danse dès 4 ans (enfants nés en 2017), avec un effectif et une durée adaptés à l'âge des petits danseurs.

Le stretching dansé "à la carte" avait fait un bon démarrage, nous renouvelons donc l'expérience, le mardi soir et samedi matin. Les inscriptions sont possibles à la séance, sans engagement à l'année.

Toutes les informations seront sur notre site début juin
www.kdanse-plus.fr ou par mail kdanse.plus@orange.fr

sports

ACC JUDO

L'ACC Judo Tai Jujitsu de La Chapelle souhaitait vous faire part de son implication constante auprès de ses adhérents malgré les différentes restrictions sanitaires.

Une communication active est toujours maintenue avec nos licenciés.

La reprise des combats n'est pas encore possible, mais l'esprit sportif est toujours là.

Des cours adaptés de renforcement musculaire sont proposés à différents créneaux en visio où en présentiel en veillant à respecter les conditions sanitaires. Grâce au dynamisme de nos licenciés de 4 à 99 ans, nous pouvons tous garder le rythme. Faire du sport, c'est notre mission première, en temps de pandémie.

N'hésitez pas à consulter vos mails pour accéder à tous ces privilèges et suivre notre page le live de l'ACC Judo:
http://live.accjudo.fr.

Bravo à tous pour garder le lien....

VOILE - ANCRE



Malgré la conjoncture sanitaire qui se prolonge, et surfant sur la vague de la nouvelle saison nautique 2021 avec sa semaine de stage improvisée avec maîtrise et succès début mars, l'École de Voile de l'Association Nautique de La Chapelle-sur-Erdre a repris une de ses activités majeures en accueillant dès le 8 mars les premières classes de primaires de la ville.

Une bouffée d'air !

En parallèle, les jeunes et adultes inscrits à la « voile à l'année » ont recommencé les séances du mercredi et du samedi pour perfectionner leur pratique. Il en est de même pour les sportifs porteurs de handicap abonnés au mercredi après-midi, en attendant l'inauguration du prototype du voilier « Archi Z² » pensé et construit à leur intention.

Erwann Poulain, éducateur sportif en charge de l'École de Voile, déjà sélectionné pour assurer la sécurité et accompagner la flotte au départ des concurrents du Vendée Globe Challenge, a participé à l'accueil des premiers d'entre eux à leur arrivée aux Sables d'Olonne, fin janvier. Souvenirs inoubliables !

Si l'activité de l'École de Voile peut se poursuivre avec le retour du confinement du mois d'avril, celles du Club restent en berne, tant pour les compétitions « amateurs », dont le Critérium Open Dériveurs et la Micro'Erdre, que pour la journée d'entretien de la Base pour le semestre. Maintenant, rendez-vous fin mai pour d'autres perspec-

tives, que nous espérons plus favorables.

Pour rappel, les inscriptions aux stages de vacances d'été et d'automne sont ouvertes et consultables sur notre site.

ANCRE (Asso Nautique de La Chapelle-sur-Erdre).
La Grimaudière, BP4323
44243 La Chapelle-sur-Erdre
Président : Christian VIGNAULT

Tel Club : 02 40 29 71 62
Courriel Club : ancre44240@gmail.com
Courriel École de Voile : ecolevoile.ancre@sfr.fr
Site web : http://ancrecn.fr

permanences

CONCILIEUR DE JUSTICE

Pour obtenir un rendez-vous avec le conciliateur de justice adressez un mail à alain.guillo@concilateurdejustice.fr
Dorénavant, le conciliateur de justice ne reçoit plus à La Chapelle-sur-Erdre, mais à Sucé-sur-Erdre.
Pour plus d'informations, contactez la Mairie de Sucé-sur-Erdre au 02 40 77 70 20.

DÉFENSEUR DES DROITS

Le délégué du Défenseur des Droits tient une permanence le jeudi, à la Mano, 3 rue Eugène-Thomas, à Nantes.
Sur rendez-vous au 02 40 41 61 80 ou daniel.chelet@defenseurdesdroits.fr

MARCHÉS

Le marché a lieu dans le centre-ville de La Chapelle-sur-Erdre, place de l'église le vendredi et le dimanche, de 8h à 13h.

mairie

HEURES D'OUVERTURES DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux sont ouverts au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi, de 9h à 12h, pour les permanences État-Civil. L'État-Civil est fermé le mardi de 14h à 16h. La Direction de l'Animation est fermée le jeudi de 14h à 16h. Le Pôle Solidarités-CCAS est fermé le mardi de 8h30 à 11h. Le service Aménagement et Urbanisme est fermé les mardi et jeudi après-midis.

PERMANENCES DES ADJOINTS AU MAIRE

La permanence des adjoints au Maire est actuellement suspendue en raison de la crise sanitaire.

PERMANENCES DE L'OPPOSITION

La permanence de l'opposition du 5 juin de 11h30 à 12h30 sera sous forme téléphonique : 06 60 86 77 52.
Sous réserve d'une amélioration de la crise sanitaire, la permanence du 3 juillet se déroulera de 11h à 12h30 au local de l'opposition.

CARTE DES DÉFIBRILLATEURS À LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Pour permettre une intervention rapide dans le cas d'un arrêt cardiaque, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre s'est équipée de quatorze appareils de stimulation cardiaque appelés défibrillateurs.

Entièrement automatiques, les défibrillateurs permettent à tout un chacun de porter assistance aux personnes frappées d'un malaise cardiaque, en attendant l'arrivée des services d'urgence.

Les défibrillateurs sont installés à différents points stratégiques de La Chapelle-sur-Erdre :

- 1 **Stade du Buisson de la Grolle**
Rue de la Bauche
(à gauche du portail de l'entrée principale)
- 2 **La Coutancière**
Rue de l'Aven
(entrée principale du gymnase)
- 3 **Complexe sportif Mazaire**
Rue de la Hautière
(à l'entrée de l'impasse du village solidaire)
- 4 **Hôtel de Ville - Château de la Gilière**
Rue Olivier de Sesmaisons
(à côté des boîtes aux lettres)
- 5 **Salle Bernard Corneau - Gesvrine**
Boulevard du Gesvres
(entrée principale du Pôle éducatif Robert Doisneau)
- 6 **Capellia**
2 chemin de Roche Blanche
(sur le mur à l'entrée du bâtiment administratif)
- 7 **Stade Bourgoin Decombe**
Rue Louis Maisonneuve
(sur le mur nord des vestiaires du stade)
- 8 **Mairie annexe**
Défibrillateur mobile
6 rue François Clouet
(entrée principale)
- 9 **école Blanchetière**
Rue Blanchetière
(entrée principale)
- 10 **Stade Robert Mesnard**
Rue Beausoleil
- 11 **école Mazaire**
Rue de Beauregard
(pignon Nord réfectoire)
- 12 **Ecole St Michel**
Rue de Sucé
(Préau entrée principale)
- 13 **Espace Jean Jaurès**
Rue Jean Jaurès - salle de danse
(Façade Sud-Est)
- 14 **Halle de tennis**
3 bd de l'Hopital
(Entrée principale)



expression

Tribunes politiques

La Chapelle Ensemble

Logement : outil de mixité sociale

L'épidémie et le confinement renforcent et soulignent les inégalités sociales, économiques, professionnelles, territoriales, sanitaires, de genre et le logement fait office, bien souvent, de catalyseur et de révélateur des inégalités.

La situation économique et sociale fragilise un nombre croissant de foyers, lesquels ont du mal à honorer un loyer qui « plombe » littéralement leur budget. La diminution des APL, décidée par le gouvernement, a été, en ce sens, un coup dur pour les ménages et les bailleurs sociaux.

Loger des jeunes qui quittent le domicile de leurs parents, maintenir des personnes âgées à domicile dans des logements adaptés, trouver un logement pour le jeune cadre qui débute dans l'entreprise locale, permettre à un couple qui se sépare de trouver 2 logements adaptés à leurs revenus ...

Ces préoccupations traduisent les besoins de logements sociaux de la commune. La société est traversée par des mutations importantes et de nombreuses fractures impactent la politique du logement : accroissement de la population, évolution des modèles familiaux, augmentation des familles mono-parentales et augmentation des publics plus vulnérables (précarisation du travail, CDD, temps partiels subis)

Nombreux sont les foyers dans l'impossibilité de poursuivre leur parcours résidentiel dans l'agglomération nantaise, étant donné l'évolution des prix de l'immobilier.

Si le logement social joue un rôle de solidarité pour les familles modestes, il a aussi vocation à accueillir les familles au revenu moyen et les professions intermédiaires lorsque les prix du marché sont élevés. Il remplit un rôle important en faveur de la mixité sociale et générationnelle. Aujourd'hui en France plus de 65% des ménages remplissent les conditions d'accès au logement social, et pour de nombreuses familles, il sert de tremplin en aidant à construire son parcours résidentiel comme le logement intermédiaire ou encore vers l'accession sociale à la propriété.

L'étalement urbain qui a prévalu jusque là est définitivement arrêté : la ville ne s'étendra plus. Une densité maîtrisée permet de conserver l'équilibre entre le besoin de logements et la limitation et l'adaptation au changement climatique. Les enjeux d'une ville dense sont la diminution du recours à la voiture par l'accès aux transports en commun et aux aménagements cyclables, le respect des règles d'infiltration de l'eau pluviale, le maintien d'espaces de biodiversité en ville, la préservation de végétation pour prévenir les îlots de chaleur, l'exemplarité environnementale des bâtiments dans les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

Si nous voulons que le monde d'après soit plus juste, plus solidaire, plus écologique, le logement et en particulier le logement social doit être, dans l'esprit de chacun, reconsidéré, réhabilité et valorisé.

La mixité sociale et générationnelle, la mixité des usages, doivent fonctionner comme une ligne directrice permanente : en effet, elles renvoient à l'équilibre permettant la cohésion sociale et le vivre ensemble.

La crise sanitaire oblige plus que jamais les élus à prendre en compte la qualité de vie des habitants en leur proposant des logements qui correspondent mieux à l'évolution de leurs modes de vie, mais aussi à l'exigence sociale et écologique. Élaborer une politique du logement, c'est construire l'avenir de la Ville.

L'équipe de "La Chapelle Ensemble"

La Chapelle En Action

Une démocratie en panne !

20 jours avant le conseil municipal du 19 avril, notre groupe a déposé une proposition de vœu à la majorité afin de travailler ensemble pour demander un moratoire sur le projet du nouveau CHU sur l'île de Nantes et mettre en place un véritable débat public à l'échelle de toute la métropole. Refus de monsieur le Maire qui prétexte vouloir prendre son temps et éventuellement en débattre au Conseil du 28 juin. Pour nous il sera trop tard ! Chaque jour qui passe repousse un possible arrêt des travaux alors que de nombreux éléments demandent à être analysés sereinement dont certains sont nouveaux : site d'implantation du projet inondable, très difficilement accessible, superficie réduite empêchant tout agrandissement futur dans un département en forte croissance démographique, plan de financement intenable et en totale contradiction avec l'augmentation du nombre de lits et de personnels aujourd'hui demandée par Madame Johanna Rolland et le maintien du CHU Nord voulu par le Maire de Saint-Herblain (alors que sa fermeture devait financer une partie du projet)... Ce projet est d'actualité et aura des conséquences sur l'accès aux soins pour les Chape-lains. Nous considérons donc scandaleux de repousser ce vœu qui demandait simplement de donner la parole aux habitants.

Il est vrai qu'en cette matière, la majorité municipale ne sait pas faire, comme le démontre ces 4 exemples récents : 1/ Expérimentation de circulation apaisée sans association en amont des riverains comme sur le chemin de la Nallière, la rue du Château d'Eau, ou la rue de la Blanchetière ! 2/ Lancement de la première phase de la réalisation de la piste cyclable sans analyse de la dangerosité du projet initial ni concertation avec les riverains alors que le projet est ancien ! 3/ Installation d'une guinguette à la Gandonnière, ce qui est en soit une bonne idée, sans négociation avec les riverains alors que le projet est porté par le Voyage à Nantes dont le président est pourtant le maire de La Chapelle-sur-Erdre ! 4/ Concertation pour le projet immobilier « Respiration » où l'on peut discuter de tout sauf de l'implantation des bâtiments, de leur hauteur, du nombre de logements, du plan de circulation, de l'autre orientation d'aménagement qui sera reliée à ce projet, heureusement il reste à choisir la couleur des fleurs ! Bref une concertation asphyxiée.

Chapelaines, Chapelains, les démocraties représentative et participative fonctionnent mal sur notre commune mais il vous reste la démocratie directe : Aux urnes pour les prochaines élections départementales et régionales !

Les élus du groupe LCEA

Contact : 06.60.86.77.52 ou cde@lachapellenaction.fr

Association : www.lachapellenaction.fr

littérature

Fatou Diomandé, auteure engagée

Passionnée par les lettres depuis l'enfance, la Chapelaine Fatou Diomandé est aujourd'hui l'auteure de deux ouvrages engagés qui donnent la parole aux opprimés. Elle travaille actuellement sur deux nouveaux livres à paraître en 2021.

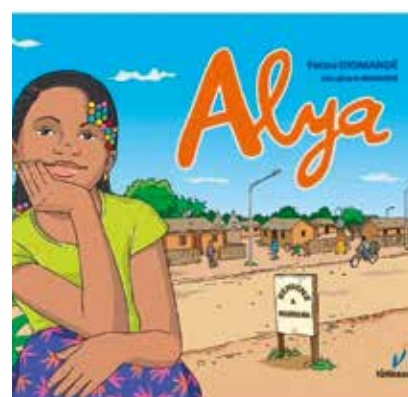
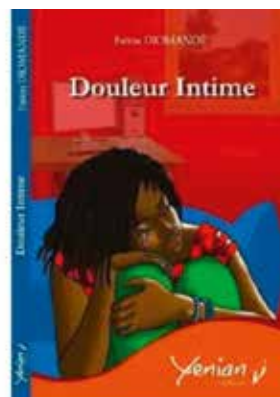
Fatou Diomandé est née le 6 mai 1981, à Bouaké, en Côte d'Ivoire. Titulaire d'un diplôme d'état d'Éducatrice Spécialisée et d'un certificat en Droit Humanitaire (Femme, Enfant et Développement), elle a longtemps exercé dans le domaine de l'éducation, mettant un point d'honneur à inculquer le goût et la pratique de la lecture aux enfants. Soucieuse du bien-être des plus démunis, Fatou a fait sienne, cette maxime de Raoul Follereau qui dit que : « *Nul n'a le droit d'être heureux tout seul* ». Ainsi, s'est-elle engagée dans plusieurs associations caritatives.

En 2017, Fatou s'est lancée dans l'écriture et a laissé parler sa passion pour les lettres, passion transmise et partagée avec son papa qui était journaliste : « *j'ai ressenti l'envie de communiquer, d'extérioriser des sentiments enfouis au fond de moi. De dénoncer des faits de société et d'être en quelque sorte la voix des sans voix* ». *Douleur intime*, est inspiré de faits de société, mais romancé avec un soupçon de fiction et des personnages imaginaires. « *C'est l'histoire de Yann, qui découvre le journal intime de sa mère, Myra. Ce journal relate l'exode de la famille Botiga dû à la guerre, une rébellion. On y voit les affres de la rébellion, les meurtrissures, les pleurs, les sanglots. C'est aussi l'histoire d'une amitié entre Myra, Chloé et Yaël qui sera soldée par un viol* ».

Parallèlement, Fatou a édité *Alya*, un ouvrage à destination des enfants. Elle prépare actuellement la sortie de deux romans pour cette année 2021. *La Promesse*, prévu pour fin mai et *La Lettre* pour le mois de décembre.



Douleur Intime, roman à la fois historique et psychologique, est disponible à la Bibliothèque Nelson Mandela.



Comment se procurer les ouvrages ?

***Douleur intime* et *Alya* sont disponibles à l'emprunt à la Bibliothèque Municipale Nelson Mandela. Pour acheter les livres, contactez l'auteure : fatdiomande@outlook.fr**

initiative

L'amitié au service de la planète

À seulement 10 ans, Maxence Dauphas et Maxime Legendre s'engagent pour la planète. Déjà sensibilisés à la maison par le tri sélectif, ils viennent de franchir un pas supplémentaire dans leur engagement.



À leur niveau, Maxence et Maxime ont entrepris une belle action pour notre planète.

Chaque jour, ces deux amis qui se connaissent depuis la petite section font à pieds les 600 mètres qui les séparent de leur école. Un soir de mars, ces deux élèves de CM2 de l'école Mazaire ont été surpris de voir autant de détritus joncher le trottoir sur le chemin qui les conduit chez eux. L'idée leur est alors venue de nettoyer les trottoirs de leur quartier. Ainsi, équipés de gants et de sacs poubelles, Maxime et Maxence ont collecté sachets vides de chips, canettes ou bien encore mégots avenue des Noiries, rue du Président Coty et rue Descartes. Ils ont fini leur périple dans le parc de la Gilière. « *Nous avons ramassé un sac de déchets chacun en une demie-heure !* » s'étonnent-ils.

“Ne pas jeter par terre”, ce message, ils aimeraient le faire passer au plus grand nombre, en commençant par leurs copains. « *Nous aimerions que plus de personnes se sentent concernées. Pourquoi pas en organisant une grande action avec récompense à la clé !* », s'amuse les deux écoliers en imaginant les lots les plus fous. Leur initiative altruiste a non seulement suscité l'approbation et l'admiration de leurs parents, mais également des passants qu'ils ont pu croiser sur leur passage. En espérant en avoir sensibilisé quelques-uns, ils comptent bien recommencer leur balade écologiste et ne pas être les seuls...

santé

C'est toujours bon quand c'est de saison !

Bons pour la santé et pour l'environnement, les produits de saison ont vraiment tout pour plaire. Une dizaine de producteurs chapelains propose des fruits et des légumes de saison, tout au long de l'année. Pour compléter vos assiettes, d'autres fermes proposent viande, volaille, œufs, fromage... Tous ces produits de qualité sont disponibles en vente directe, à deux pas de chez vous.

La nature est bien faite, les produits de saison répondent au bon moment à nos besoins nutritionnels. Les légumes riches en minéraux, comme les poireaux, choux, épinards... comblent les lacunes de l'hiver que sont le froid et le manque de vitamine C. En été, l'organisme dépense moins de calories, mais ses besoins en eau augmentent : melon, salade, tomate, courgette, fruits rouges... sont nos meilleurs alliés.

Protéger l'environnement, soutenir l'agriculture locale

Transportés par camion, bateau ou avion, les produits hors-saison sont polluants pour l'environnement.

Ces voyages imposent souvent l'usage de pesticides pour allonger leur conservation. S'ils sont cultivés en France, les produits hors-saison nécessitent également des traitements chimiques pour s'adapter aux conditions de culture (froid, manque de soleil, serre...). Il est donc préférable de consommer en circuits courts pour limiter cet impact sur la planète. Ça tombe bien, à La Chapelle-sur-Erdre une dizaine de producteurs maraîchers propose tout au long de l'année des produits de qualité et souvent bio !

Directement à la ferme, au marché ou dans les AMAP, retrouvez tous les produits proposés par vos producteurs locaux (lire ci-dessous).

Producteurs qui proposent la vente directe

Bio Garden

Légumes de saison
La Chauvais. 02 40 29 73 98
<http://biogarden44.pagesperso-orange.fr>
biogarden44@gmail.com

Biotiful Jardin

Légumes de saison et fraises
21 bis rue de la Bitaudais. 02 28 01 21 40

La Ferme de Belle-île

Légumes, fruits, fromages, crèmerie, lait, œufs, charcuterie et viande de porc plein air, viande de bœuf et veau, volaille, miel, jus de fruits, cidre, vin, pain bio...
Belle-Île. 02 40 93 71 56
simonroynette610@hotmail.fr

Gaec des Faillis Marais

Fruits et légumes
chemin des Faillis Marais
06 34 12 10 98 / 06 40 20 10 04
Gaec des Faillis Marais - faillismarais@gmail.com

La Ferme Fruitière de la Hautière

Fruits et légumes de saison, confitures, compotes, jus de fruits, coulis, sorbets et potages
La Hautière. 02 40 72 03 83 ou 06 80 07 00 06
www.fermefruitierealahautiere.com
contact@fermefruitierealahautiere.com

La Ferme du Limeur

Volaille fermière, œufs, légumes de saison, poulardes et pintades de fêtes, fromage, miel, huiles, tisanes, pommes, pain...
Le Limeur. www.fermedulimeur.fr
fermedulimeur@yahoo.fr

La Ferme de la Pannetière

Tomme et raclette chapelaines, fromage frais, lait cru, yaourt, fromage blanc et crème crue
La Pannetière. 02 40 40 61 97
ferme.lapannetiere@wanadoo.fr

Plume de Courgette

Légumes et fruits de saison et œufs
95 chemin du Gué Nantais, Mouline
plumedecourgette@gmail.com
[Facebook](https://www.facebook.com/plumedecourgette) [Instagram](https://www.instagram.com/plumedecourgette) [YouTube](https://www.youtube.com/channel/UCplumedecourgette) [plumedecourgette](https://www.plumedecourgette.com)

La Ferme du Trèfle Blanc

Viande bovine et plats cuisinés en bocal
1 village de Massigné
02 40 72 08 99 ou 06 17 39 23 45
fermedutrefleblanc@orange.fr

Thom Pousse

Légumes bio
72 rue du Viaduc, La Noue Verrière.
06 50 20 47 69 - thom.ravardd@gmail.com
[Facebook](https://www.facebook.com/thompousse.legumesbio) [thompousse.legumesbio](https://www.thompousse.legumesbio.com)

zoom sur...

Deux nouvelles exploitations à Mouline



Plume de Courgette

Pour Fanny Perraud et Florian Partyka, cette ferme à Mouline est un nouveau chapitre. Ils ont quitté leurs vies professionnelles à Londres et Paris pour reprendre le chemin de l'école et obtenir un BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole). Après avoir consolidé leur expérience en tant que salariés agricoles pendant plusieurs années, ils se sont officiellement installés le 1^{er} janvier 2021.

« Notre ferme s'articule autour de deux productions bio : le maraîchage diversifié avec une quarantaine d'espèces de légumes cultivées à l'année et un élevage de 500 poules pondeuses. Autour de cela, nous allons planter des arbres fruitiers dans les parcours de nos poules, pour avoir quelques fruits à proposer à nos clients. Nous envisageons aussi la culture de céréales pour produire une partie de l'alimentation de nos poules, ainsi que la paille pouvant servir de litière dans les poulaillers, mais aussi de paillage des légumes. Pour la vente, nous nous orientons vers un marché Nantais, une AMAP, un magasin de producteurs, des magasins bio spécialisés et la restauration collective locale ».

Plume de Courgette
95 chemin du Gué Nantais, Mouline
plumedecourgette@gmail.com
[Facebook](https://www.facebook.com/plumedecourgette) [Instagram](https://www.instagram.com/plumedecourgette) [YouTube](https://www.youtube.com/channel/UCplumedecourgette) [plumedecourgette](https://www.plumedecourgette.com)



Gaec des Faillis Marais

C'est l'histoire de deux frères, Antoine et Martin Joffre, qui se lancent ensemble dans une ferme maraîchère bio en vente directe. Des événements culturels et ateliers pédagogiques viendront agrémenter cette belle aventure.

« Complémentaires par nos personnalités et nos trajectoires, nous partageons la vision d'une agriculture favorable à la biodiversité. Ce rapprochement nous amène en 2017 à nous projeter sur une installation à deux, entre frères. Martin passe un BPREA maraîchage à Nantes, Antoine un BTS horticulture à Angers : nous voilà prêts pour le grand saut ! Nos légumes sont cultivés en agroforesterie, sous les arbres sur un sol regorgeant de vie. À partir du 14 mai prochain, nous proposerons en vente à la ferme le fruit de notre culture maraîchère biologique. Nos produits seront également disponibles sur internet via le site cagette.net ».

Gaec des Faillis Marais, chemin des Faillis Marais
06 34 12 10 98 / 06 40 20 10 04
Gaec des Faillis Marais - faillismarais@gmail.com

> Après-midi Portes ouvertes, samedi 5 juin (sous réserve des conditions sanitaires)

Produits de saison

Printemps/été

Fruits : fraise, cerise, framboise, rhubarbe, prune, cassis, groseille, pomme, poire

Légumes : mâche, salade, radis, concombre, tomate

Automne/hiver

Fruits : pomme, poire

Légumes : mâche, chou-fleur, navet, poireau, pomme de terre, carotte, betterave, épinard, courge, chou



Les élèves de maternelle de l'école Beausoleil ont assisté à plusieurs ateliers de sensibilisation à la danse.

scolaire

Les élèves de maternelle découvrent la danse

Un projet danse a été initié par l'équipe enseignante de l'école Beausoleil. Il a pu se concrétiser en mars dernier. Les élèves ont participé à plusieurs ateliers avec Nathalie Licastro, danseuse de la Compagnie nantaise NGC25. Un spectacle de la Compagnie était programmé en séances scolaires à Capellia début avril. Compte tenu du contexte sanitaire, il n'a pas pu avoir lieu. Il est reporté début juin.

L'école maternelle Beausoleil souhaitait éveiller les maternelles à la danse cette saison 2020-2021. Les élèves de petite et moyenne sections ont ainsi participé à trois ateliers de 30 minutes et les élèves de grande section à deux ateliers de 50 minutes. Ces ateliers étaient dispensés par Nathalie Licastro, danseuse de la compagnie nantaise NGC25, dans la salle de motricité de l'école Beausoleil. Capellia a souhaité s'associer à ce projet en programmant quatre représentations du spectacle de la Compagnie *Comme le vent dans les*

voiles les 8 et 9 avril, à destination des scolaires chapelains. Ce projet permettait de faire le lien entre la pratique amateur et la rencontre avec le spectacle vivant et les artistes. « *Les enfants étaient très impatients de participer aux ateliers et encore plus d'assister au spectacle à Capellia. L'intervenante a réussi à captiver leur attention lors des différents ateliers* », précise Sylvie Chanaï, enseignante de la classe de petite et moyenne sections. Les ateliers ont été financés par l'école Beausoleil ; le spectacle par Capellia.

Capellia

Résidences de création



Kosima était en résidence de création à Capellia du 15 au 19 mars, avec l'artiste associé à la saison culturelle 2020/21 : Hervé Maigret directeur artistique et chorégraphe de la compagnie NGC25.



Solar Project tournait le clip d'un single à Capellia, mercredi 31 mars 2021. Le groupe nantais d'afro-disco-pop sortira ce clip mi-mai et l'EP en octobre.

Bibliothèque Municipale Nelson Mandela

Une signalétique « Facile à Lire »



Les usagers de la Bibliothèque Municipale Nelson Mandela vont pouvoir s'orienter plus facilement dans les espaces et les linéaires. La signalétique a été repensée visible et lisible pour tous.

Le travail a été réalisé en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale. Les critères permettant une signalétique adaptée aux handicaps ont été pris en compte lors de cette refonte. De nouveaux codes couleurs, numériques et alphabétiques ont été mis en place. Avec cette nouvelle signalétique « Facile à Lire », tous les usagers peuvent cheminer et s'orienter facilement.

La bibliothèque sera fermée les 14 et 15 mai.

Les actus du Jam

Stage d'initiation à la sonorisation



Cinq jeunes chapelains ont assisté à un stage « Initiation à la sonorisation » samedi 27 mars, au Jam.

Le stage était animé par Romain Prêt, régisseur son et gérant de la société Slyaudio. Les jeunes chapelains (moyenne d'âge 15-16 ans) ont appris quelques notions techniques (le son, sa diffusion dans l'espace) et réalisé des cas pratiques (installation scénique, choix du bon micro, utilisation de la console).

Les jeunes préparent un spectacle pour août



Six jeunes bénévoles du Jam préparent un temps festif pour l'inauguration du théâtre de verdure qui devrait avoir lieu le mercredi 25 août 2021.



Un stage "organisation d'événements" a déjà été organisé le 20 février afin d'évoquer les étapes de la conduite du projet. Depuis, les jeunes participent à des rencontres chaque samedi matin, en présentiel ou en visioconférence. L'atelier est animé et encadré par Amélie Flinois, programmatrice de la salle de Musiques Actuelles, Le Jam. Écriture du projet, identification des missions et des tâches, planification, réalisation et évaluation sont à l'ordre du jour. Les jeunes bénévoles repartent avec des missions à réaliser (envois de mails, appels téléphoniques...). On applaudit leur implication et on leur souhaite que cet événement puisse se réaliser !

AGENDA

DU 22 AVRIL AU 13 JUILLET

La Ville n'est pas en mesure de communiquer l'agenda habituel du magazine. Vous êtes invité.e à consulter régulièrement les sites internet www.lachapellesurordre.fr ou www.capellia.fr. Les sites sont mis à jour quotidiennement (maintiens, reports ou annulations de manifestations) en fonction des annonces gouvernementales liées à la Covid-19.

Jeudi 22 avril

SALAM, CIE NGC 25

Annulé et reporté au 6 novembre 2021
www.capellia.fr

Samedi 24 avril et 29 mai

BALADES BOTANIKES

De 14h30 à 17h au Jardin des Hespérides
Inscription obligatoire.
lezardsaujardin@gmail.com
ou au 06 58 90 66 69

Mai et juin

EXPO NÉANDERTAL

Lire page 7

Samedi 1^{er} mai

MARCHÉ FERMIER DE LA PANNETIÈRE

Une trentaine de producteurs locaux présents. De 9h à 18h

Du lundi 3 mai au vendredi 7 mai

STAGE BUISSONNIER POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS

De 9h30 à 17h au Jardin des Hespérides
Inscription obligatoire.
lezardsaujardin@gmail.com
ou au 06 58 90 66 69

Samedi 22 mai Dimanche 23 mai

MAI AU JARDIN

Expo / vente de créateurs locaux
Céramique, photos, sculptures sur métal, sur bois, linogravure, bijoux, collage, mosaïque, pastel
De 10h30 à 18h, entrée libre
Les Briandières. Lire page 16

Samedi 12 juin

ATELIER CUISINE SAUVAGE POUR LES ADULTES

En partenariat avec Dominique du Collectif Alimentation Saine
De 10h à 12h au Jardin des Hespérides
Inscription obligatoire.
lezardsaujardin@gmail.com
ou au 06 58 90 66 69

Samedi 19 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Lire page 7

Dimanche 20 et 27 juin

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Lire page 15

Lundi 28 juin

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 2 juillet

LES RENDEZ-VOUS DU PARC #1

Lire page 7

Du mercredi 7 juillet au vendredi 9 juillet

STAGE BUISSONNIER POUR LES ENFANTS DE 3 À 5 ANS

De 10h à 12h au Jardin des Hespérides
Inscription obligatoire à lezardsaujardin@gmail.com
ou au 06 58 90 66 69

Mardi 13 juillet

FÊTE NATIONALE

Lire page 7

Le point sur les manifestations annulées ou reportées

• ATELIER DE L'ERDRE

annulé

• FÊTE DE LA BROUSSE

annulée

• VIDE-GRENIER DE LA CHAPELLE HAND BALL

annulé

• CHAPO L'ARTISTE

reportée en 2022

• MEETING D'ATHLÉTISME

annulé

• CAP DÉCOUVERTE

annulé

• RADIO FMR

prévue aux vacances d'avril - annulée

• WEST'ERDRE

reporté au 11 septembre

• FOIRE À TOUT

sous réserve d'autorisation préfectorale



AGENDA DE L'OMCRi

25 avril

SOIRÉE CULTURELLE LES ALEVIS / ANNULÉ

Capellia
Danses, musiques, chants, théâtre
Christèle Yalvac
t06 20 54 55 17
firaz6@hotmail.com
centre-culturelalevisnantes@gmail.com
Entrée : 10 €

Du 13 au 23 mai, de 14h à 18h30

EXPOSITION ANNUELLE DE PEINTURE ATELIER DE L'ERDRE / ANNULÉ

Capellia
Laurence Blanchier
06 88 57 54 93
blanchier.laurence@orange.fr
Entrée libre

29 mai de 19h à 21h

CHŒURS EN HARMONIE AMEG

Capellia
Rencontre de chœurs enfants avec orchestres de jeunes et harmonies
Benoît Tessé
07 81 97 44 88
dir.ameg@orange.fr
Entrée : 4 € - gratuit pour les moins de 12 ans

5 juin à 20h30

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL BABEL CANTO

Capellia
Autour de la musique tzigane et klezmer, avec le groupe des Balkans Shifumi Orkestar
Bernard Quemener
06 83 35 98 65
bkemener@gmail.com
Entrée : 10 € et 5 € gratuit pour les moins de 12 ans

ON A TOUS (une bonne) RAISON D'APPRENDRE LE BRETON



0820 20 23 20
COURS DE BRETON POUR ADULTES

partage

Bienvenue dans mon jardin

Écopôle-CPIE Pays de Nantes invite les particuliers, les collectifs et les associations passionnés de jardinage à ouvrir leurs jardins à leurs voisins les samedi 12 et dimanche 13 juin 2021.

Cette aventure permettra de transmettre les bonnes pratiques pour un jardin ou un potager sans pesticides et sans engrais chimiques. Ce sera également l'occasion de transmettre trucs et astuces pour mieux gérer la ressource en eau au jardin et limiter son gaspillage.

Les jardins seront ouverts le samedi et/ou le dimanche, de 10h à 12h et/ou de 14h à 17h. En tant qu'hôtes, Écopôle-CPIE Pays de Nantes confiera aux propriétaires la visite de leur jardin. Ils seront accompagnés en amont pour préparer l'ouverture (visite du jardin, étude de la faisabilité d'ouverture, explication du projet...) dans le respect des règles sanitaires en vigueur.





ÉLECTIONS

DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

20 ET 27 JUIN 2021

INSCRIVEZ-VOUS
AVANT LE 7 MAI
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
PLUS D'INFORMATIONS PAGE 15